



Un rickshaw taxi pour favoriser les liens entre les générations

En partenariat avec l'institution REPER, la commune de Romont propose pendant les six prochains mois un service de rickshaw taxi. L'objectif est de créer un point de rencontre entre les jeunes et les aînés.

FRANÇOIS PHARISA

MOBILITÉ. Arpenter les rues escarpées du chef-lieu glânois en rickshaw. Rien que d'y penser, on a les mollets qui chauffent et le souffle qui se fait saccadé. Heureusement pour ses chauffeurs, le cyclo-pousse est équipé d'une assistance électrique de 2000 watts. «La batterie a une durée de vie limitée. Il nous faut aussi beaucoup pédaler», fait tout de même remarquer Boris Gendre, l'un des chauffeurs, enthousiaste à l'idée de mener à destination ses premiers clients.

Porté par l'association fribourgeoise REPER, en collaboration avec la ville de Romont, le projet est entré officiellement hier dans sa phase pilote pour une durée de six mois.

«Son objectif est triple: offrir un transport écologique adressé aux aînés, permettre à des jeunes en rupture socioprofessionnelle de s'insérer ou de se réinsérer dans le monde du travail et renforcer les liens intergénérationnels», expose Fabien Boissieux, travailleur social auprès de REPER et responsable opérationnel du projet.

Deux jeunes, en décrochage ou sans activité, ont été engagés comme chauffeur, à la faveur d'un contrat «minijob», établi par REPER et le chef-lieu glânois. «Nous souhaitons créer un point de rencontre entre les jeunes et les personnes plus âgées. Quoi de mieux qu'une promenade en rickshaw pour le faire», sourit Emmanuel Fridez, de REPER.



Le conseiller communal romontois Pascal Delabays et la députée glânoise au Grand Conseil Nicole Lehner-Gigon se sont offert une promenade en rickshaw dans les rues du chef-lieu glânois. RÉGINE GAPANY

Cinq stations à Romont

Disponible du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, y compris les jours fériés, l'unique rickshaw se réserve par téléphone ou spontanément à l'une des cinq stations (gare, poste, Coop, Migros, quartier d'Arruffens). Seules certaines rues, au dénivelé trop important, ne sont pas accessibles. Le prix de la course est fixé à 2 francs, quelle que soit la longueur du trajet effectué.

L'offre est prioritairement destinée aux aînés. «Ces derniers peuvent appeler le rickshaw pour aller faire leurs courses, se rendre chez le médecin ou à la déchetterie, par exemple», illustre Emmanuel Fridez, qui ajoute que la desserte s'étend jusqu'à l'EMS de Billens.

D'un coût global de 21 000 francs, le projet est financé à hauteur de 16 000 francs par la commune de Romont, qui travaille également

avec REPER dans le cadre du projet agent de propreté, mis en place en 2012. «A terme, nous espérons diminuer notre participation et trouver du sponsoring privé, afin de pérenniser l'initiative», concède toutefois Pascal Delabays, conseiller communal en charge de la jeunesse.

Les 5000 francs restants ont été versés par la Direction de la santé et des affaires sociales

(DSAS) – le projet rickshaw ayant remporté le premier prix de la Semaine des générations, en 2013.

«En septembre, au terme de la période d'essai, nous évaluerons les possibilités de poursuivre ou non ce service de rickshaw taxi», ajoute enfin Fabien Boissieux. ■

Infos et réservations au 079 350 18 87



RÉGINE GAPANY

Diplômés pour services rendus et à venir

La Société des armaillis de la Veveyse a décerné vendredi, au moment de son assemblée générale, ses diplômes d'honneur ainsi que ceux de garçons et de filles de chalet. Les décorés (avec diplôme en main), en haut, de gauche à droite: Gérard Genoud, Jacqueline Genoud, Laura Girard, Adeline Berthoud, Nora Perroud. En bas: Vincent Gremaud, Richard Ayer, Maxime Raboud, Max Grand et Luca Vial. Egalement reconnus dignes d'être jeunes armaillis, mais absents de la photo: Elias Girard et Romain Rouiller. Le président de la société depuis onze ans, Jean-Claude Favre, a encore relevé dans son rapport l'exceptionnelle difficulté de la dernière saison passée à l'alpage. «Le seul chiffre du nombre des interventions de la Rega, près de 50% en plus, le montre. Heureusement, septembre et octobre ont épongé les mois pluvieux de juillet et d'août.» SM

Plainte contre un chef de courses

Pour avoir laissé une ardoise de 14 000 francs, un chef de courses est poursuivi par l'Association fribourgeoise de randonnée pédestre.

RANDONNÉE. Réunis en assemblée samedi au Crêt, les membres de l'Association fribourgeoise de randonnée pédestre (AFRP) ont été informés des méfaits d'un de leurs chefs de courses. «Nous avons déposé plainte, l'affaire est maintenant aux mains de la justice valaisanne», a expliqué Madeleine Hayoz, la nouvelle présidente de l'AFRP, à l'issue de l'assemblée. Elle ne veut plus entendre parler de cet accompagnateur, qui a laissé 13 861 francs d'impayés.

«Depuis le début de notre activité, il y a neuf ans, il a organisé plusieurs sorties par année, sans aucun problème. Mais là, nous nous sommes fait berné.» Lors d'une excursion au Tessin, en septembre 2014, ce Valaisan n'avait pas réglé la note d'hôtel des participants.

«Comme il a agi au nom de l'association, l'hôtel s'est retourné contre nous et nous avons dû payer.» Une situation qui ne pourra pas se reproduire, puisque, désormais, les randonneurs verseront leur dû directement à l'AFRP. «J'aurais préféré utiliser cet argent en 2015 pour fêter les dix ans de l'AFRP, avec nos 866 membres.»

Les comptes ont néanmoins pu boucler dans le noir, avec un bénéfice de 4000 francs. «Les recettes du sponsoring et des dons pour notre guide ont épongé les pertes», précise Madeleine Hayoz, qui succède à Jean-Claude Cuennet, après sept ans de présidence. Charles Brulhart et Daniel Chenaux ont également quitté le comité, remplacés par Nicolas Sansonnens et Jean-Michel Gendre. XS